ANNUAIRE DE L'EHESS

Annuaire de l'EHESS
Comptes rendus des cours et conférences

2004
Annuaire 2002-2003

Sens du juste et sens de la réalité sociale

Alain Cottereau

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16480
ISSN : 2431-8698

Éditeur
EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 2004
Pagination : 542-543
ISSN : 0398-2025

Référence électronique
Alain Cottereau, « Sens du juste et sens de la réalité sociale », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2004, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16480

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sens du juste et sens de la réalité sociale

Alain Cottereau

Alain Cottereau, *directeur d'études*

Approches sociologique et historique

1 Le séminaire met en relations, dans les domaines de la sociologie et de l'histoire contemporaine, deux traditions de réflexion qui ne s'étaient guère rencontrées : d'une part, la réflexion sur l'espace public, d'autre part, la réflexion sur « le problème de la réalité sociale ». Du côté de l'espace public l'attention est portée plus précisément sur les façons dont les acteurs sociaux s'assignent eux-mêmes des tests effectifs, des « épreuves de publicité », pour honorer des exigences de recevabilité, pour confirmer ou mettre en jeu la possibilité de vivre ensemble, aux yeux d'une société. Parmi ces « tests » ou « épreuves », le sens du juste et de l'injuste occupe une place de choix, et s'exprime d'abord par des refus d'injustice. De son côté, la tradition de réflexion que représente la sociologie phénoménologique de Schütz peut être ré-interrogée par l'entrée suivante : comment la réalité sociale est imaginée, éprouvée et testée ? Comment les contemporains se posent et affrontent la question : dans quel monde vivons-nous ? Se rejoignent alors la question d'un espace public comme lieu d'épreuves de publicité, et la question de la réalité sociale comme interrogation sur la possibilité de vivre ensemble. Chaque société organise des manières de poser ces questions et de leur assigner des tests, que ce soit par voie institutionnelle ou par voie de mouvements sociaux. Les modalités pratiques de leurs connexions, plus ou moins réussies, deviennent des caractéristiques d'organisation de la vie publique.

2 Au milieu de ces vastes questions, explorées sur plusieurs années, le séminaire a alterné des études de cas précis et des analyses théoriques. Durant cette année, les séances ont croisé principalement deux thèmes : la nature des activités d'évaluation, leur intelligibilité locale et leur intelligibilité à distance (à distance géographique, culturelle

ou historique). Il s'agit notamment de se repérer dans des débats foisonnants de philosophie de l'éthique (la sociologie française ayant presque abandonné ce domaine), pour en tirer parti sur un plan sociologique. Ce qui, en philosophie, est débat de positions entre écoles, peut devenir ressource de discernement pour décrire les manières effectives d'évaluer et de mettre à l'épreuve, sans séparer la forme et le fond, au sein des situations les plus variées dans le monde, aujourd'hui et hier.

3 Un second ensemble, à développer dans les années à venir, est intitulé « la mondialisation du sens du juste ». Il s'agit de confronter *in situ* des significations du juste et de l'injuste ancrées dans des pratiques locales, et des significations en circulation mondiale. Trois chercheurs invités ont contribué à ces thèmes. Patricia Sampaio, en comparant des affaires judiciaires dans le Nord-Est du Brésil au début du XX^{e} siècle, a introduit des interrogations sur les jugements locaux en équité, a montré des évolutions rapides de l'idée de dignité selon les genres, qu'elle a mis en rapport avec deux formes d'institution judiciaire dans la même petite région, l'une de type inquisitorial (accusation et enquête publiques), l'autre de type accusatoire (initiatives locales de l'accusation par des parties prenantes). Isabelle Thireau a décrit des tâtonnements pour inventer un droit du travail dans la Chine d'aujourd'hui, en industries multinationales, faisant contrastes et rapprochements avec d'autres séances sur les inventions d'un droit du travail en Europe au XIX^{e} siècle : quels principes sont effectivement invoqués pour la justice sur les lieux de travail industriel, avant l'apparition puis après la disparition du marxisme ? Une séance, animée par Stéphane Baciocchi, a porté sur des récits de déroulements de délibérations de jury d'assises, confrontées parfois elles aussi, pour apprécier des crimes et des criminels sexuels, au « multiculturalisme ».

INDEX

Thèmes : Sociologie